

# Communiqué de presse des personnels du collège Henri Vincenot de Louhans.

Les personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance du collège Henri Vincenot tiennent à témoigner une nouvelle fois de la dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves du collège Henri Vincenot. Cette détérioration découle en grande partie des effectifs surchargés et du manque de moyens alloués à l'établissement.

Les personnels souhaitent tout d'abord rappeler aux autorités rectorales qu'elles ont été alertées dès le mois de février 2023 ; néanmoins cette démarche est restée sans réponse. En effet, lors du printemps 2023, les services de la DASEN (section départementale du Rectorat) annoncent à l'établissement qu'il recevra 661 élèves en septembre 2023. Or, aujourd'hui le collège accueille 677 élèves, soit 16 élèves de plus que les annonces des services rectoraux. Malgré les avertissements des personnels de la Cité scolaire sur la sous-estimation des effectifs, les autorités de l'Éducation Nationale ont maintenu leurs prévisions et ont donc supprimé une division de sixième sur l'établissement portant les effectifs à trente élèves par classe.

La hausse constante des effectifs, plus particulièrement sur les niveaux de fin de cycle que sont la sixième et la troisième, affecte douloureusement les élèves. En effet, cette situation s'ajoute aux difficultés présentes dans notre établissement rural (éloignement des structures culturelles, fermetures du cinéma et du théâtre locaux, difficultés financières d'accès aux outils informatiques). De fait, les élèves du collège de Louhans subissent depuis le début de leur scolarité ces problèmes structurels. Cela reste très visible dans les résultats des évaluations nationales et du DNB. A la rentrée 2023, seuls 41 % d'entre eux ont un niveau considéré par l'institution comme « satisfaisant » en français et 40 % en mathématiques en entrant en sixième ; et en fin de troisième, 86 % des élèves sont admis au DNB contre 89,1 au niveau national, pour la session de juin 2023 ; alors qu'une hausse des admissions de 1,4 % s'observe à l'échelle nationale, ils stagnent à l'échelle locale.

Malgré ces constats alarmants, les effectifs ne cessent d'augmenter et avoisinent les trente élèves par classe et par division. Une telle situation ne permet pas aux équipes de diminuer les écarts entre l'entrée en sixième et la fin de troisième.

Dans le même temps, cette situation de décrochage global conduit de plus en plus de parents préoccupés à faire la demande d'un accompagnement particulier. Cependant, ces aménagements ne s'accompagnent pas des moyens humains et financiers qu'ils nécessiteraient ; la responsabilité incombant essentiellement aux professeurs seuls. Ces dispositifs sont donc souvent un leurre pour les parents qui pensent alors que les difficultés de leur enfant sont réellement prises en compte. Aujourd'hui, pour le collège de Louhans 17 % des élèves relèvent de ces aménagements (soit environ un élève sur cinq). Les enseignants ont donc le sentiment de ne pas pouvoir répondre aux besoins des élèves et ainsi, de contribuer à la souffrance d'élèves en difficulté. Par ailleurs, les demandes d'emplois du temps aménagés résultants de situation de harcèlement se multiplient.

En outre, cette violence institutionnelle engendre un climat scolaire de plus en plus délétère. D'une part, les locaux n'étant pas prévus pour l'accueil d'effectifs aussi chargés mettent parfois les élèves dans un inconfort voire une insécurité dans les lieux communs (toilettes, couloirs, escaliers, salles de classe, réfectoire, disponibilité d'accès au CDI, infirmerie, cours). D'autre part, les tensions au sein des classes se multiplient depuis le début de l'année ainsi que les situations de violences physiques et verbales au sein de la Cité scolaire, le nombre de personnels de surveillance n'étant pas adapté à notre structure.

Ce bilan doit permettre de tirer toutes les conséquences pour la rentrée prochaine : il faut éviter qu'à nouveau des prévisions budgétaires erronées provoquent les mêmes effets et détériorent encore les conditions d'apprentissage des élèves du Louhannais. Si les personnels ne sont pas entendus lors de la répartition des moyens durant la fin de l'hiver 2024, ils n'excluent pas de se mobiliser, par la grève, s'il le faut.

Louhans le 15/12/2023